



Le 6 mai 2013

Objet : Lettre d'intérêt concernant la prestation de cours de formation et d'examens sur les réacteurs CANDU pour la Commission canadienne de sûreté nucléaire (dossier de la CCSN n° 87055-13-0038)

A.1 Contexte et objectif de la présente lettre d'intérêt

Cette lettre d'intérêt a pour but d'obtenir de l'information avant de finaliser la définition des exigences et la stratégie d'acquisition pour le projet exécuté par la Division des stratégies, des programmes et de l'apprentissage (DSPA) de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Les cours CANDU portent spécifiquement sur la technologie du réacteur CANDU et ses systèmes. Ces cours sont offerts tous les ans en vue de maintenir et de mettre à jour les connaissances des employés de la CCSN qui travaillent avec la technologie CANDU.

L'entrepreneur potentiel doit démontrer sa compétence dans l'élaboration de plans de cours, la mise à jour du matériel de formation existant et la prestation de cours de formation. L'instructeur pour les cours sur les réacteurs CANDU doit posséder une connaissance approfondie du réacteur CANDU et de ses systèmes ainsi que de l'approche systématique à la formation (SAT) et des principes d'apprentissage des adultes.

De plus amples détails sur le projet et la portée des travaux sont présentés à l'annexe A - Énoncé des travaux de la présente lettre d'intérêt.

A.2 Nature de cette lettre d'intérêt

Il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, et la CCSN ne s'engage pas à l'égard d'achats futurs ou de contrats éventuels. Par conséquent, les fournisseurs éventuels des services décrits dans cette lettre d'intérêt ne doivent pas réserver des stocks ou des installations, ni affecter des ressources en fonction des renseignements figurant dans la lettre d'intérêt. La présente lettre d'intérêt ne mènera pas nécessairement à l'achat d'un quelconque service qui y est décrit. Elle vise simplement à obtenir des commentaires de l'industrie concernant le projet présenté.

A.3 Nature et format des réponses attendues

Les répondants sont priés de répondre aux questions présentées à la section A.6.

Les réponses doivent être envoyées par courrier électronique à la personne suivante :

Autorité contractante : Alex Cassol
Courriel : alex.cassol@cnsccsn.gc.ca
Téléphone : (613) 996-6638

A.4 Frais liés aux réponses

Le Canada ne remboursera pas les frais engagés par l'entrepreneur pour répondre à la présente lettre d'intérêt.

A.5 Traitement des réponses

- a) **Utilisation des réponses** : Les réponses ne seront pas soumises à une évaluation officielle. Toutefois, la CCSN pourra les utiliser pour élaborer ou modifier ses stratégies d'approvisionnement ou toute ébauche contenue dans cette lettre d'intérêt. La CCSN examinera toutes les réponses reçues d'ici la date de clôture indiquée dans la lettre d'intérêt. Cependant, si elle le juge opportun, elle pourra examiner les réponses reçues après la date de clôture.
- b) **Confidentialité** : Les répondants doivent signaler les éléments de leur réponse qu'ils considèrent être leur propriété exclusive ou de nature confidentielle. La CCSN traitera les réponses conformément aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*.
- c) **Activités de suivi** : La CCSN peut, à sa discrétion, communiquer avec tout répondant afin d'assurer un suivi et de poser des questions ou d'obtenir des précisions supplémentaires à l'égard de tout aspect d'une réponse.

A.6 Questions aux destinataires de cette lettre d'intérêt

1. Est-ce que vous, votre entreprise ou votre organisation seriez en mesure de fournir les services décrits à l'Annexe A – Énoncé des travaux dans le respect des dates estimatives pour les livrables et à l'intérieur du budget estimatif de 65 000,00 \$ dollars canadiens (avant taxes)?
2. Est-ce que vous, votre entreprise ou votre organisation aimeriez soumissionner à la suite d'une éventuelle demande de soumissions qui pourrait être publiée en lien avec les travaux présentés à l'annexe A – Énoncé des travaux?

A.7 Présentation des réponses

- a) **Date de clôture pour présenter une réponse** : Les fournisseurs qui désirent présenter une réponse doivent la faire parvenir à l'autorité contractante indiquée plus haut **au plus tard le 2 juillet 2013, à 14 h (HAE)**.
- b) **Responsabilité relative à la présentation des réponses dans les délais prévus** : Il incombe entièrement à chaque répondant de s'assurer que sa réponse est présentée à temps, conformément aux directives présentées dans la présente lettre d'intérêt.
- c) **Langue des réponses** : Les réponses peuvent être fournies en français ou en anglais, au choix du répondant.

A.8 Demandes de renseignements

Comme il ne s'agit pas d'une demande de soumissions, la CCSN ne répondra pas nécessairement par écrit aux demandes de renseignements et ne diffusera pas nécessairement les réponses à tous les éventuels fournisseurs ou répondants. Cependant, les répondants qui ont des questions concernant la présente lettre d'intérêt doivent s'adresser à la personne suivante :

Autorité contractante : Alex Cassol
Courriel : alex.cassol@cnscccsn.gc.ca
Téléphone : (613) 996-6638

ANNEXE A – ÉNONCÉ DES TRAVAUX

1.0 Contexte

Le matériel des cours sur les CANDU porte spécifiquement sur le réacteur CANDU et ses systèmes. Ces cours sont recommandés pour les personnes qui possèdent une base de connaissances en sciences et en ingénierie. Les cours sur les CANDU sont offerts tous les ans en vue de maintenir et de mettre à jour les connaissances des employés de la CCSN qui travaillent avec la technologie CANDU. L'entrepreneur prospectif doit démontrer sa compétence dans l'élaboration de plans de cours, la mise à jour du matériel de formation existant et la prestation de cours de formation. L'instructeur pour les cours sur les réacteurs CANDU doit posséder une connaissance approfondie du réacteur CANDU et de ses systèmes ainsi que de l'approche systématique à la formation (SAT) et des principes d'apprentissage des adultes.

2.0 Objectifs

Le fournisseur sélectionné donnera les trois cours suivants :

- Principes fondamentaux des réacteurs CANDU (10 jours)
- Principes fondamentaux des réacteurs CANDU – version abrégée (3 jours)
- Réacteurs à neutrons intermédiaires et auxiliaires (RNIA) (5 jours)

Le fournisseur devra prévoir son expert en la matière et des compétences approfondies de la conception pédagogique et travailler en collaboration avec les ressources de la CCSN pour assurer la conception et le développement d'une expérience d'apprentissage de grande qualité pour les participants.

Ressources de l'entrepreneur

L'entrepreneur fournira la liste des personnes qui donneront la formation ainsi que leurs qualifications. Il n'y aura aucun remplaçant, à moins d'une autorisation contraire du chargé de projet de la CCSN.

Matériel fourni par le gouvernement

Les manuels de formation suivants seront mis à la disponibilité des entrepreneurs :

- Principes fondamentaux des réacteurs CANDU
- Principes fondamentaux des réacteurs CANDU – version abrégée (Mini CANDU)
- RNIA

Ces manuels seront accessibles uniquement dans les bureaux de l'administration centrale de la CCSN au 280, rue Slater à Ottawa (Ontario).

3.0 Portée des travaux

Donner des cours de formation, administrer les examens et corriger les examens en lien avec les cours sur les réacteurs CANDU pour les exercices 2013-14 et 2014-15.

Compte tenu des engagements opérationnels, l'instructeur doit respecter le calendrier proposé pour les cours.

4.0 Tâches à accomplir

L'entrepreneur potentiel devra démontrer sa compétence dans l'élaboration de plans de cours, la mise à jour du matériel de formation existant et la prestation de séances de formation. Cette compétence comprend : une expertise en la matière ainsi que l'adhésion à la méthode de **l'approche systématique à la formation (ASF)** et aux principes d'apprentissage des adultes.

D'après le sommaire et la consultation du matériel de formation fourni, l'entrepreneur devra :

- Déterminer les méthodes de prestation les plus appropriées, à l'aide du matériel existant
- Créer des plans de cours pour chaque cours
- Créer des aides visuelles (graphiques, vidéos, etc.), le cas échéant.
- Concevoir des outils d'évaluation pour tester chacun des objectifs d'apprentissage (p. ex. examens écrits)
- Donner la formation
- Apporter des ajustements à la prestation du cours ou à son contenu, s'il y a lieu
- Donner en classe les cours Principes fondamentaux des réacteurs CANDU, Principes fondamentaux des réacteurs CANDU – version abrégée (Mini CANDU) et Réacteurs à neutrons intermédiaires et auxiliaires (ENIA) en anglais, à Ottawa, à un maximum de 18 étudiants par session
- Fournir une version électronique des manuels aux apprenants, y compris le matériel d'apprentissage à emporter qu'ils pourront utiliser comme outil de rappel des principaux points à la suite de la formation
- Demander aux apprenants de remplir un formulaire d'évaluation fourni par la CCSN, de résumer le contenu à la suite de chacun des cours donnés et de faire des recommandations visant à rajuster le contenu du cours suivant les besoins
- Élaborer et administrer des examens à choix multiples et fournir la feuille de réponses à la CCSN
- Corriger les examens et les remettre à la CCSN dans un délai de 21 jours ouvrables suivant la date d'administration des examens, et utiliser un courrier traçable.

La CCSN devra :

- Établir les normes de qualité, les attentes et les échéanciers
- Fournir des directives concernant la prestation du service
- Planifier des réunions avec l'entrepreneur, au besoin
- Fournir de la rétroaction à l'entrepreneur sur la qualité des services offerts
- Fournir les installations de formation
- Fournir une copie papier du matériel de formation aux participants

5.0 Livrables

Sauf indication contraire, tous les produits à livrer doivent être soumis en anglais. Toutes les copies papier doivent être envoyées à l'agent de l'apprentissage de la CCSN (chargé de projet).

5.1 Réunion initiale (1 ou 2 réunions, selon les besoins)

date : dans les deux semaines suivant l'adjudication du contrat

lieu : Administration centrale de la CCSN, à Ottawa

but : Discuter de l'approche, du plan de travail et de l'échéancier proposés et en préciser le contenu pour assurer la réalisation des objectifs du contrat. L'entrepreneur doit présenter un exposé dans le but mentionné ci-dessus.

5.2 Réunion d'étape

date : à déterminer

lieu : Administration centrale de la CCSN, à Ottawa ou par vidéo ou téléconférence

but : Évaluer dans quelle mesure les objectifs convenus du projet ont été réalisés comme prévus, et, conséquemment, apporter des modifications en temps opportun (au besoin) pour assurer la réussite du projet.

5.3 Cours en classe (la CCSN fournira les installations)

Cours donnés à Ottawa	Date	Durée 8 h 30 à 14 h	Langue	N^{bre} de participants
Principes fondamentaux des réacteurs CANDU	Dates : à déterminer (estimation : 1 cours offert par exercice)	2 semaines	Anglais	Jusqu'à 18
Réacteurs à neutrons intermédiaires et auxiliaires	Dates : à déterminer (estimation : 1 cours offert par exercice)	1 semaine	Anglais	Jusqu'à 18
Principes fondamentaux des réacteurs CANDU – version abrégée (Mini CANDU)	Dates : à déterminer (estimation : 2 cours par exercice)	3 jours	Anglais	Jusqu'à 18

5.4 Corriger les examens

Tous les examens doivent être corrigés et retournés à la CCSN dans un délai de 21 jours ouvrables suivant la date d'administration des examens. Les dates d'évaluation peuvent être décalées ou modifiées en raison des engagements professionnels des participants au cours. Si les dates d'évaluation sont décalées ou modifiées, l'entrepreneur en sera avisé. Une modification n'entraînera pas de changement au prix du contrat convenu entre la CCSN et l'entrepreneur.